



BRULOCALIS engage un(e)

CONSEILLER(E) A LA FEDERATION DES CPAS BRUXELLOIS

FR/NL

Remplacement congé de maternité

Entrée en fonction le plus tôt possible, au plus tard le 1^{er} septembre 2018

La mission

La personne devra traiter des dossiers de fond dans lesquels elle devra assurer la représentation des 19 CPAS bruxellois et les informer. La personne devra également répondre à des questions émanant des 19 CPAS bruxellois.

Les matières qui seront principalement traitées sont les suivantes : droit à l'intégration sociale et droit à l'aide sociale, compétence territoriale, aides du CPAS pour les personnes d'origine étrangère, logement, suivi de la législation CPAS.

Cette fonction comporte les aspects suivants :

- la représentation et la défense des intérêts des CPAS bruxellois
- l'assistance-conseil aux CPAS
- la gestion de l'information aux CPAS
- l'organisation de réunions

Le profil

- Connaissance générale des diverses législations régissant les CPAS et leurs services
- Capacité d'analyse et de rédaction
- Connaissance du français et du néerlandais indispensable
- Licence/master en droit ou universitaire avec une très bonne connaissance juridique des matières CPAS

Nous offrons

- Une expérience valorisante
- Un contrat de remplacement dans le cadre d'un congé de maternité, avec une possibilité d'engagement par la suite; début le plus tôt possible et au plus tard le 1^{er} septembre 2018
- Une rémunération motivante (avec également prise en charge des frais de transport en commun à 100 %, chèques repas, horaire flexible, prise en compte possible de l'ancienneté, ...)

Intéressé(e) ?

Envoyez votre CV et une lettre de motivation **avant le 7 juin** à l'attention de :
MM. Michel COLSON et Jean SPINETTE, Co-Présidents de la Fédération des CPAS Bruxellois,
rue d'Arlon 53 bte 4, 1040 Bruxelles

E-mail : cpas-ocmw@brulocalis.brussels

Info : www.brulocalis.brussels

Les personnes retenues seront personnellement averties.